

Curriculum vitae 5



Fonction
Directeur de projet

Date de naissance
Mai 1974

Année d'expérience
14 années

Nationalité
Belge

Langue
Français
Anglais

Expertise

Pierre VAN ASBROECK, ingénieur en agronomie tropicale a environ 14 années d'expérience dans le domaine des études environnementales et de la gestion des forêts. Son domaine d'intervention s'étend sur l'ensemble des phases de développement d'un projet, étude de faisabilité, étude de conception/exécution, supervision des travaux, exploitation et démantèlement, concernant des infrastructures publiques ou industrielles. Il a acquis son expérience en Asie Centrale, Europe et principalement en Afrique où il a passé plusieurs années dans le cadre de la réalisation d'études de terrain et de la gestion d'équipe.

Après trois années à la Commission Européenne comme Chef de Projet en Gestion Durable des Forêts, il a travaillé pendant six années comme Responsable Environnement dans l'industrie parapétrolière.

Pendant 5 années il a travaillé pour plusieurs consultants spécialisés dans le secteur de l'environnement. Ses principales activités ont été les études d'impact environnemental et social, les audits, la gestion des sols pollués, la gestion environnementale des écosystèmes et plus récemment la compensation carbone dans des projets forestiers.

Pierre a une connaissance approfondie des procédures de passation de marché de bailleurs de fonds ainsi que des besoins des industries en termes de gestion environnementale et sociale.

Principales Expériences

Etude d'impact environnemental et social

- Côte d'Ivoire - Réseau d'alimentation en eau pour la ville d'Abidjan (Ministère Ivoirien des Infrastructures)
- Mauritanie - Développement de la mine de cuivre d'Akjoujt (Mauritanian Copper Mine)
- Guinée - Etude de faisabilité d'une ligne de chemin de fer pour le projet Nim (minerai de fer) (SMFG)
- Côte d'Ivoire - Exploration et développement de puits pour l'exploitation d'un champ de production de gaz (Foxtrot)
- Angola - Projet de développement de l'exploitation du champ pétrolier RO construction du BHOR (Saipem)
- Burkina Faso - Construction d'un centre de stockage produits pétroliers à Peni (SONABHY)
- Côte d'Ivoire - Construction d'un pont sur la lagune Ebrié (SOCOPRIM)

- France - Etude de pré-faisabilité pour le projet de développement de l'exploitation du gaz de schiste dans le bassin parisien (BASGAS)
- Algérie - Développement de l'exploitation du champ pétrolier de Bir Seba (Seba Groupment)

Activités principales :

- Etat des lieux avec des équipes locales

- Analyse des différents impacts sur l'environnement et la population
- Proposition de mesures compensatoires
- Organisation de réunions publiques
- Préparation des plans de gestion environnementale et de relocalisation
- Supervision de la coordination avec les autorités locales
- Préparation des demandes de permis

Suivi et Gestion de l'Environnement

- Birmanie - Evaluation de la qualité de l'eau et des sédiments aux alentours de plateforme offshore de production pétrolière (TOTAL)
- Iran - Identification des différents aspects de la gestion environnementale sociale liés à la construction du projet PARS LNG (Saipem)
- Kazakhstan - Développement des plans de gestion environnementale pour construction du pipeline offshore dans le cadre du projet de développement l'exploitation du pétrole sur le champ Kashagan (AGIPKCO)
- Tchad - Implémentation des procédures de gestion environnementale et sociale pour le projet de développement de l'exploitation du pétrole sur le champ Doba (EXXON)
- Monde - Développement et implémentation des procédures environnementales pour l'ingénierie et la construction des installations de production d'hydrocarbures (Saipem)

Activités principales :

- Développement des procédures
- Intégration des contraintes environnementales dans les études d'ingénierie
- Préparation des demandes de permis
- Implémentation des mesures environnementales pendant la phase construction
- Support technique aux équipes de construction

Audits Environnementaux

- Monde - Développement du système de gestion intégrée des audits HSE pour sites de production de verre (AGC)
- Monde - Audit de conformité environnementale de sites de construction d'infrastructures pétrolières (Saipem)
- RDC - Analyse de la conformité environnementale d'un site de production pétrolière (Perenco)

Activités principales :

- Audits de performance environnementale
- Gestion des équipes d'experts
- Gestion des programmes d'audits pour des activités multi-sites
- Identification et coordination de partenaires

Gestion des sites pollués

- **Kazakhstan** - Diagnostic et développement d'une solution de réhabilitation pour les lacs de pétrole formés lors d'accidents majeurs (Ministère des Affaires Etrangères)
- **France** - Réalisation de plusieurs diagnostics de pollution pour les industries et les investisseurs

- **France** - Projets de réhabilitation de sites industriels contaminés
- **Tahiti** - Diagnostic de pollution de sites militaires (Armée Française)

Activités principales :

- Coordination des équipes d'experts
- Réalisation des études de terrain

Forêts

- **Europe** - Suivi des projets de gestion durable des écosystèmes forestiers sur plusieurs programmes cadre de financement (Commission Européenne)
- **RDC, Congo Brazza, Guinée, Madagascar** - Identification et étude de faisabilité pour des projets de compensation carbone forestiers (Phenix Investment)
- **Guinée Equatoriale** - Cartographie et intégration dans un SIG des types de forêts présents sur une concession forestière (Commission Européenne)

Parcours Professionnel

Depuis Sept. 2011	Antea Group, Directeur de Projet
2011	ALTERNATIVE CARBON, Directeur de Projet
2010-2011	SOGREAH Magelis, Directeur de Projet
2006-2010	BURGEAP, Chef de Projet
2000-2006	SAIPEM SA, Responsable Environnement
1997-2000	COMMISSION EUROPEENNE, Chargé de Projet

Formation Universitaire

1997 Diplôme d'ingénieur en agronomie tropicale à l'Université de Bruxelles. Travail de fin d'étude et publications dans des congrès sur la biodiversité des ligneux dans les forêts d'Afrique centrale.

Stage de 6 mois au Congo Brazzaville dans le Parc National d'Odzala au sein du projet ECOFAC.

Autres Formations

- ◆ Certificate of Belgian Technical Cooperation
- ◆ QHSE Auditor training

Curriculum vitae 6

Dr MBILOU URBAIN GAMPIO

Maître-assistant CAMES

Né le 21 Mars 1968 à Djambala

Congolais (Congo – Brazzaville)

Fiancé, père de deux (02) enfants

Adresse : B.P. 69 Faculté des Sciences et Techniques UMNG - Brazzaville

Tél. : (00242) 06 954.20.43 / 05 560.16.92, E-mail : muga68@yahoo.fr

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- ⇒ Enseignant – chercheur au Département de Géologie de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville ;
- ⇒ Géologue – Hydrogéologue ayant effectué plusieurs stages dans les équipes de forages, de prospection géologique et géophysique ainsi que dans les laboratoires d'analyse chimique des fluides souterrains (eaux, pétrole et gaz) ;
- ⇒ **Spécialité : Pollution des eaux, hydrologie ; Hydrogéologie et Environnement**

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Janvier 2013 à juin 2014 : Géologue en chef à la société minière Macpela Mining. Prospection et Recherche de l'Or et du diamant dans le département de la Lékoumou. Utilisation du SIG pour la cartographie. Etude de la qualité des eaux de surface et souterraine du massif du chaillu.

Octobre 2013 : Etude de la qualité des eaux souterraines de la sous préfecture d'Ollombo pour les études d'impacts afin d'implanter une usine des glucosées.

Septembre 2012 : Consultant auprès de la Société PILATUS pour les études d'impacts environnementaux dans la Cuvette Centrale.

Février 2012 : Consultant auprès de la Direction Générale de l'Environnement pour l'identification des zones humides dans le bassin du Kouilou-Niari, le Parc d'Odzala et à Tokou-Pikounda pour le projet RAMSAR.

Mai 2011 : Consultant auprès du Ministère de l'Agriculture (pour le compte d'Eni Congo) sur les mesures de la capacité d'infiltration des sols de kibangou dans le département du Niari.

2008 à nos jours : Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences et Techniques (Université Marien Nguabi) et Encadreur des stages de terrain pour la cartographie dans la Bouenza (Mfouati, Loutété, Kengué), et de la Pétrologie et Minéralogie dans le Mayombe.

Février 2007 à Octobre 2009 : Responsable de l'Unité de Recherche sur la Pollution des Sols et des Eaux (URPOSE) au Centre de Recherche sur la Conservation et la Restauration des Terres « **CRCRT ex ORSTOM** » à Brazzaville.

Mai et Juin 2007 : Prospection minière sur les sites de Nabemba, Avima et Badondo à Souanké dans la région de la Sangha pour la société Congo Mining Services Ltd.

2005 à nos jours : Enseignant chercheur à la Formation Doctorale Sciences de l'Environnement (FDSE) et au Département de Géologie de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Marien NGOUABI à Brazzaville.

2000 – 2003 : Professeur des matières de la géologie de pétrole et des gaz aux étudiants de la 3^{ème} et 4^{ème} année à l'Université d'Etat de Rostov en Russie

Octobre 2001 – Janvier 2002 : Yug Géologie (Entreprise des expéditions géologiques) à Rostov en Russie

Etudiant en deuxième année de thèse (Ph.D) :

Prises des échantillons d'eau dans les différents champs de pétrole et des gaz du nord de la région de Rostov au Caucase du nord ; création et gestion des banques de donnée ; analyses des échantillons.

01 Juin – 31 Août 1994 : Entreprise de pétrole de Slavian-sur-Koubani en Russie

Travaux effectués : Test spéciaux sur le pétrole, les gaz et les eaux souterraines du champ pétrolier, mesure de la porosité, de la perméabilité, du gamma ray, de la résistivité et de la température ; analyse lithologique des échantillons de roches et des eaux souterraines du champ pétrolier de la mer d'Azov au Caucase du nord en Russie.

01 au 31 Juillet 1993 : Laboratoire d'hydrogéologie de Bataïsk dans la région de Rostov en Russie.

Travaux effectués : Etude de la perméabilité et de la porosité des terrains agricoles de Bataïsk ; Expérimentation du dispositif de Darcy, Forages des puits ; analyses chimiques des eaux souterraines ; prises des échantillons.

01 au 28 Juin 1993 : Polygone de RGU à Nikel en Russie

Travaux effectués : Recherches hydrogéologiques et géotechniques ; calcul in situ des débits des cours d'eau et des forages, de la vitesse et l'analyse chimique des

eaux ; prévisions des zones à risques naturels (éboulements, glissements de terrain, séismes, ...) ; utilisation des séismographes et du pluviomètre.

01 au 31 Juillet 1992 : Bourchimoulla en Ouzbékistan (Asie centrale)

Travaux effectués : Prospection géophysique, application des méthodes de recherche en géophysique (électrique, sismique et gravimétrique) ; sondage des puits.

01 au 30 Juin 1992 : Bourtchimoulla en Ouzbékistan (Asie centrale)

Travaux effectués : Levés géologiques à petite et grande échelle ; cartographie (établissement des cartes géologiques et géotechniques de la région de Bourtchimoulla).

01 au 31 Août 1991 : Bourtchimoulla en Ouzbékistan (Asie centrale).

Travaux effectués : Géologie générale ; paléontologie ; détermination in situ de l'âge des gisements ; topographie et cadastre ; établissement des cartes topographiques nécessaire pour les levés géologiques.

FORMATIONS ET DIPLOMES

Mai 2003 : Université d'Etat de Rostov en Russie

Diplôme obtenu : Doctorat (Ph.D) en géologie et minéralogie spécialisé en géologie recherche, prospection et exploitation des gisements de pétrole et des gaz.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES :

1. Les paramètres thermobarogéochimiques du gisement de gaz condensé de Markovsk au nord de la région de Rostov au Caucase du nord en Russie, publié en avril 2001 à Tomsk en Russie.
2. Les particularités géodynamiques des gisements de pétrole et des gaz du delta du Niger en Afrique (exemple Akata, Agbada au Nigéria). Edition Novotcherkassk-Rostov 2001, PP 46 – 48.
3. Les caractéristiques et particularités géodynamiques des nappes de pétrole et des gaz du delta du Niger. Edition RGU 2001, Tome II, PP 81 – 82.
4. Pronostic de la salinité du gisement de gaz condensé de Markovsk au nord de la région de Rostov au Caucase du nord en Russie. Edition Rostov-Aksay 10-12 Octobre 2001, PP 129 – 130.
5. Perspectives en pétrole et gaz du sud de l'atlantique. Edition Géos-Moscou (MGU), Tome I, PP 363 – 366.
6. Evaluation des richesses en pétrole et gaz des eaux profondes du bassin du delta du Niger. Edition Géo-Moscou (MGU) 2002, Tome II, PP 125 – 128.

1993 – 1995: Université d'Etat de Rostov en Russie

2^e Cycle Universitaire

Diplôme obtenu : Ingénieur des mines Géologue-Hydrogéologue

Master of science en Géologie

1988 – 1989 : Lycée de la Révolution à Brazzaville au Congo

Diplôme obtenu : Baccalauréat série « D », Option Sciences naturelles.

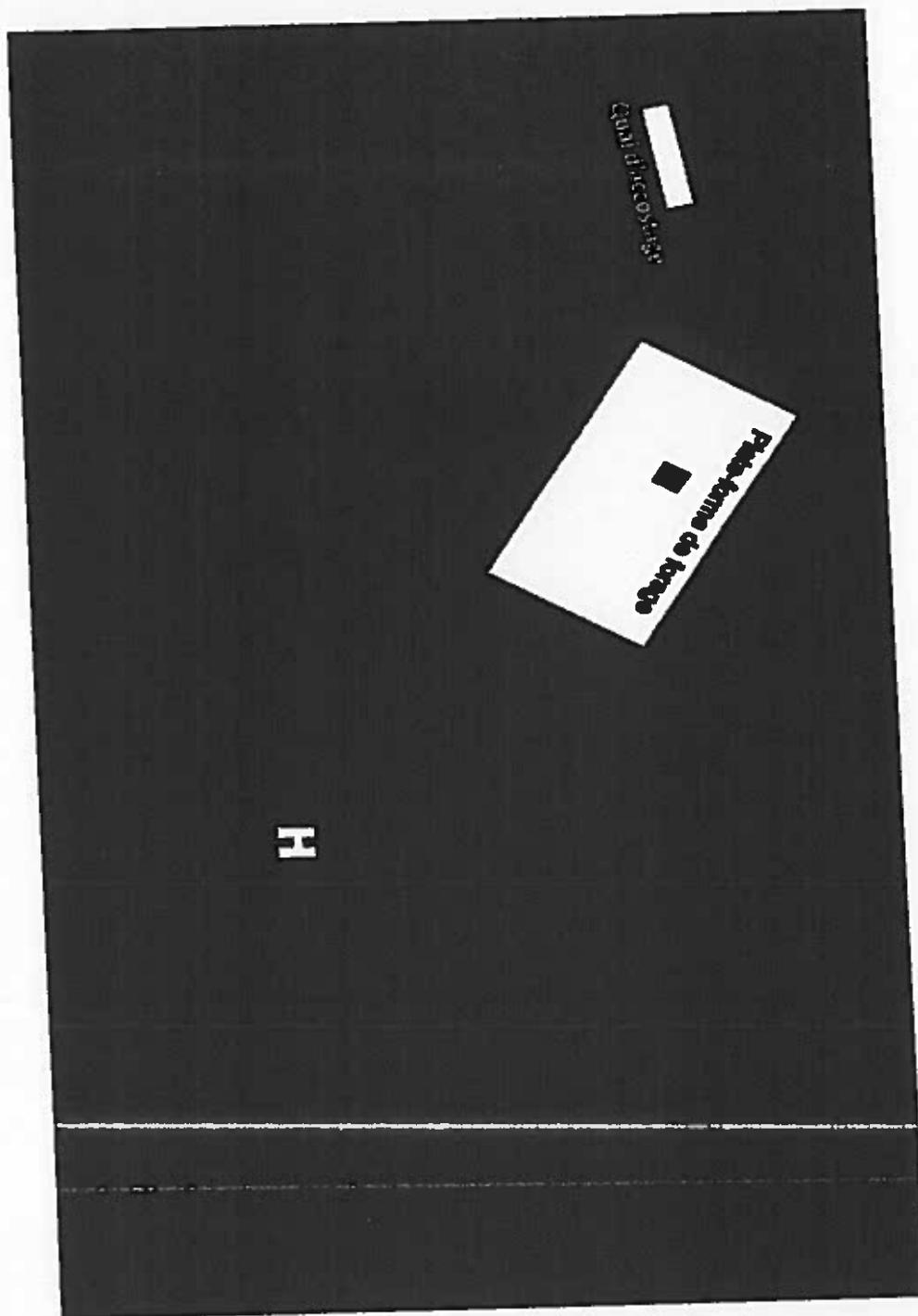
CENTRE D'INTERET :

Equipe de forage, de prospection géologique et géophysique ; Laboratoires d'analyse chimique des fluides souterrains (eaux, pétrole et gaz), Environnement, Informatique.

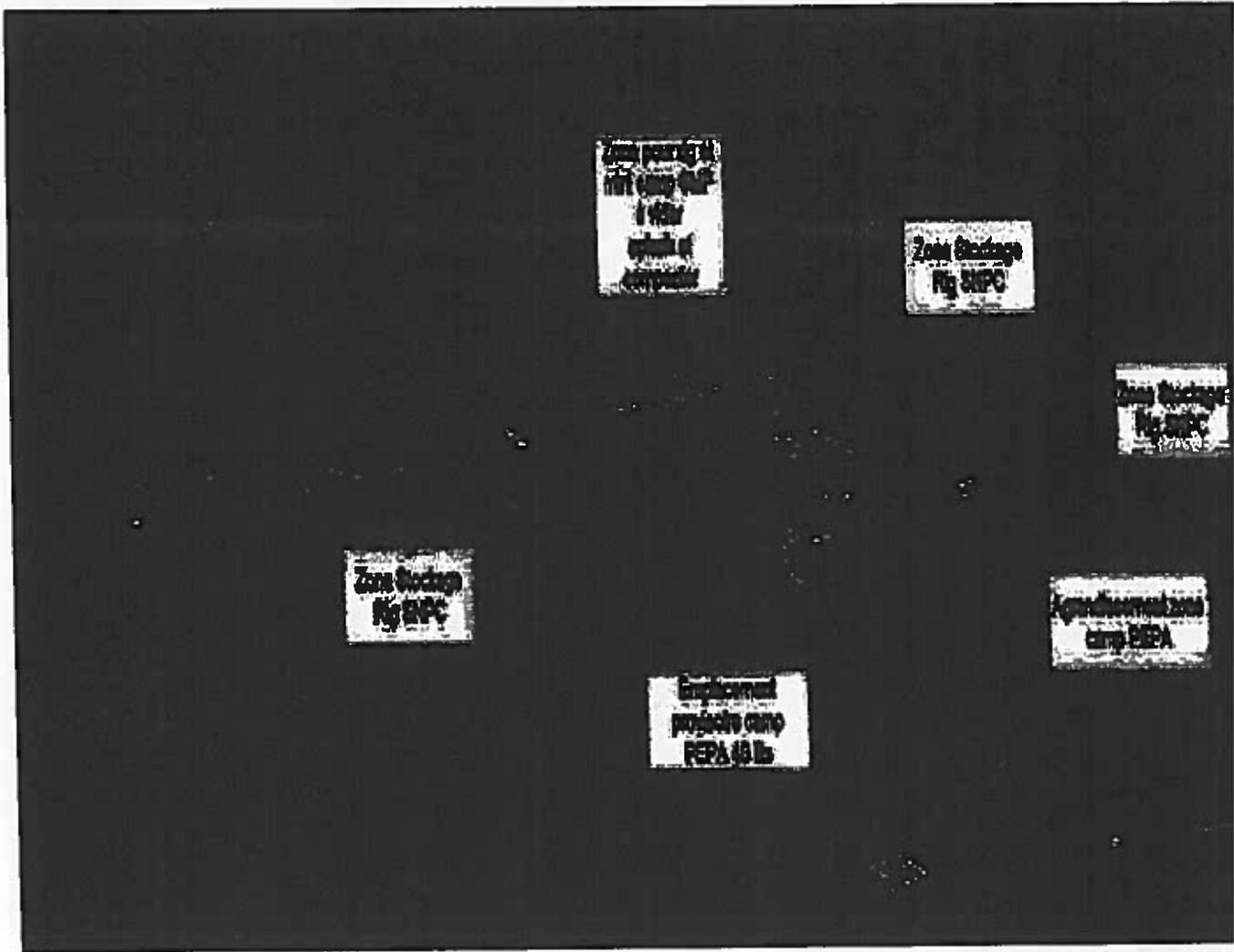
LANGUES :

- ⇒ Français : très bien
- ⇒ Anglais : bien
- ⇒ Russe : bien

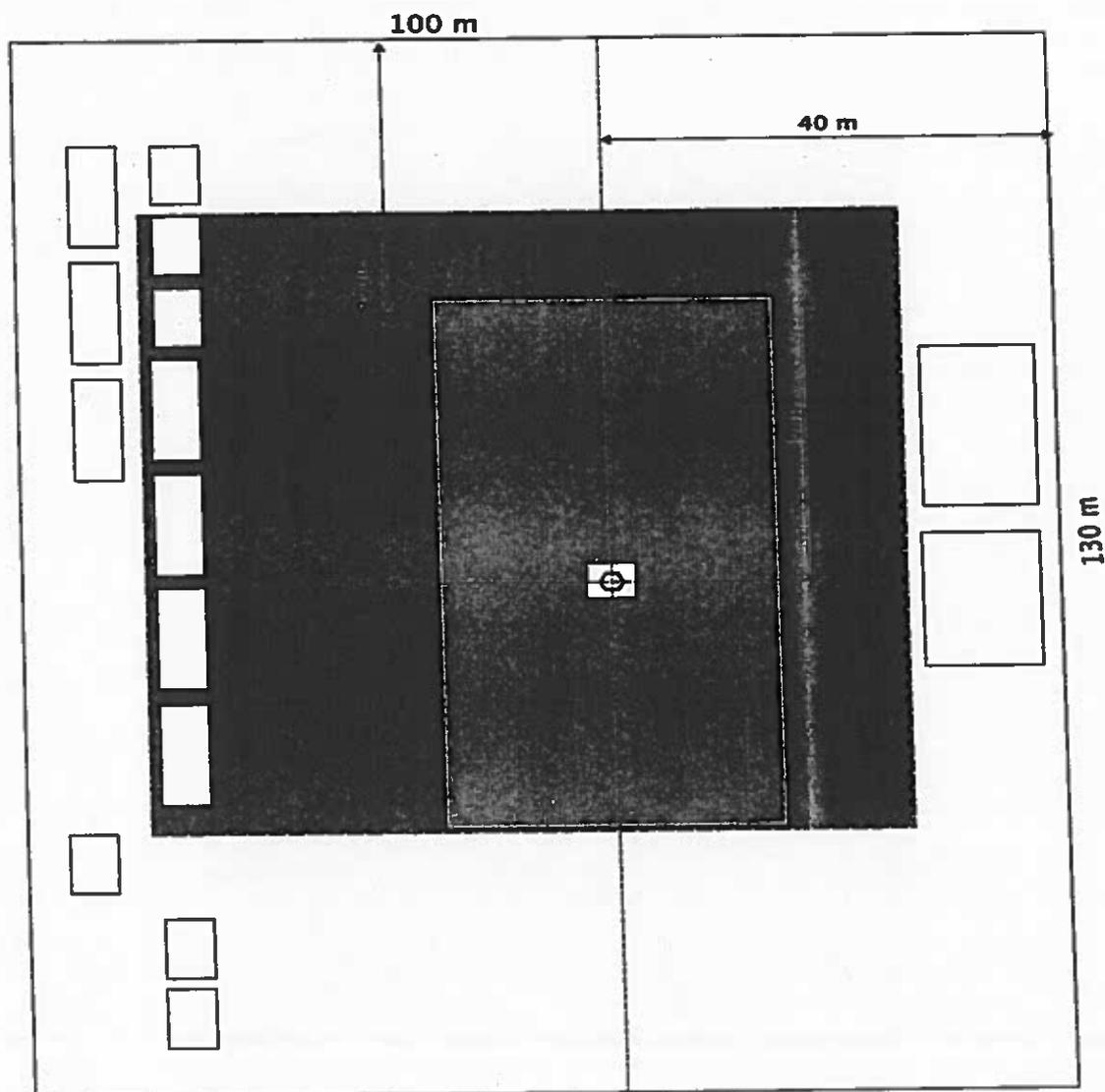
ANNEXE 5 : PLAN DE MASSE DU SITE DU FORAGE DU PREMIER Puits



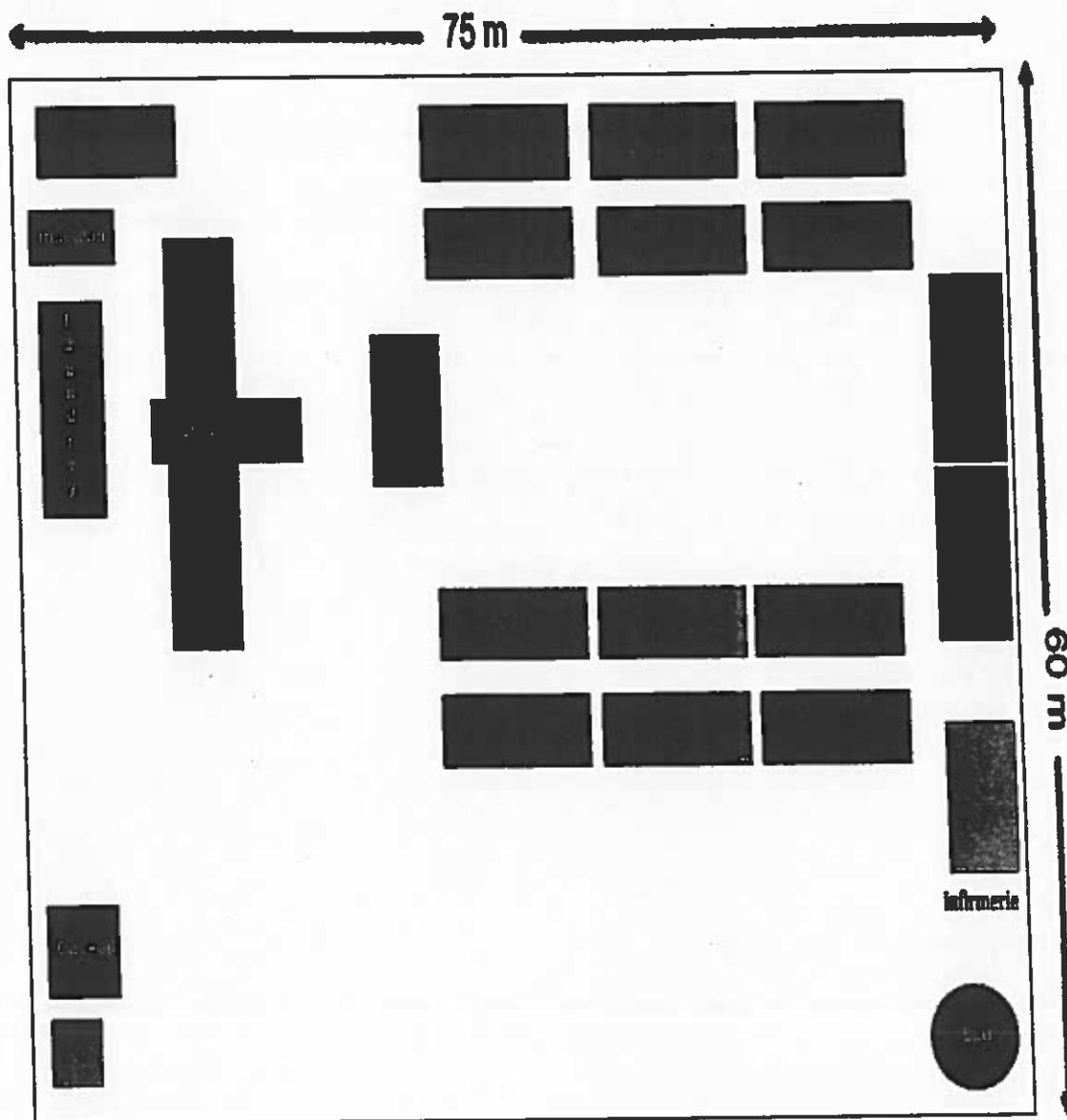
ANNEXE 6 : VUE AERIENNE GENERALE DU SITE DE FORAGE



ANNEXE 7: SCHEMA DETAILLE DE LA PF DU FORAGE



ANNEXE 8 : SCHEMA DETAILLE DU CAMP PRINCIPAL



**ANNEXE 9 : PROTOCOLE ENTRE LE BUREAU D'ETUDES INFINITEX ET LE
BUREAU D'ETUDES GESTI-ENVIRONNEMENT**

PROCOLE D'ACCORD

Sommaire

1. Objet de l'accord
2. Article 1. Objet
3. Article 2. Engagement de l'Etat
4. Article 3. Le Gouvernement de l'Etat
5. Article 4. Modalités financières
6. Article 5. Durée

ENTRE

ESU Environnement

représentée par Joachim OKOYE ANI-SOUMOU
Après le numéro de REGISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
Classe dénommée "Le REGISTRE"

Une part

ET

Groupeement CNE Consulting INGENEXI
dont le siège social est situé 281 Avenue de l'Industrie 92200 Bois-Colombes
Représentée par M. M. HABIBOU MANSANE NIEMET NGABICA DINGA
Après le numéro d'administration de l'Etat
Classe dénommée "PRES LA FRIE"

Contre part

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 : Objet

Le présent protocole d'accord concerne d'une part les conditions de mise à disposition de l'agrement du Cabinet Esu Environnement au Cabinet CNE INGENEXI la mise à disposition de cet agrément couvre la validation de l'étude d'impact environnemental et social du gisement d'exploration Neki, situé dans la Guyane Centrale, Gisement dont l'opérateur et société PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA S.A. en association avec le SNPC.

Article 2 : de l'Engagement de Esu Environnement

Esu Environnement selon les recommandations de la société PERA, s'engage à mettre à la disposition du groupeement CNE INGENEXI ENVIRONNEMENT son agrément pour de la validation de l'étude d'impact environnemental et social du gisement d'exploration Neki, situé dans la Guyane Centrale, Gisement dont l'opérateur est la société PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA S.A. en association avec le SNPC.
De même, cette mise à disposition engage le Cabinet Esu Environnement à assister PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA S.A. dans le processus de validation de l'étude d'impact environnemental et social du gisement d'exploration Neki, situé dans la Guyane Centrale.

Article 3 : Le Groupeement CNE INGENEXI ENVIRONNEMENT

Le groupeement CNE INGENEXI ENVIRONNEMENT s'engage à respecter les termes du présent protocole d'accord de prendre en compte les amendements et les observations liés à la validation de la dite étude.

Les cabinets signataires du présent protocole s'engagent et s'obligent aux dépenses nécessaires à la couverture des risques découlant des missions qui leur sont confiées, notamment en matière de responsabilité civile et personnelle, ainsi que les assurances, contrats de responsabilité en cas d'accident ou d'accidents de travail, et éventuellement de son responsabilité de l'étranger.

4. Modalités financières

Le présent protocole INFINEXT Environnement sera exécuté selon les termes fixés par l'Etat qu'il a le droit de dominer et contrôler à respect des termes de l'accord entre les deux signataires de la signature du protocole d'accord jusqu'à l'obtention du certificat de conformité et l'autorisation de travaux.

5.1. Etirages

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat ne pourra faire l'objet d'un règlement amiable, sans soumettre au préalable à l'arbitrage du Centre Arbitral International de Paris (CAIAP) de la Chambre de Commerce Internationale de Paris (CCI) au profit de l'Etat qu'il a le droit de dominer et contrôler à respect des termes de l'accord entre les deux signataires de la signature du protocole d'accord.

5.2. Entrée en vigueur et validité

Le présent protocole d'accord entrera en vigueur à compter de la signature par les deux parties pour une validité de quatre mois jusqu'à la validation de l'état, et dès lors que les modalités prévues seront respectées à respect des clauses de l'article 10.

Le présent protocole et tout document nécessaire à la poursuite de l'exécution de ce contrat sont soumis à l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale de Paris (CCI) au profit de l'Etat qu'il a le droit de dominer et contrôler à respect des termes de l'accord entre les deux signataires de la signature du protocole d'accord.

Signatures et tampon des sociétés

Fait à BRAZZAVILLE le 25 octobre 2016 en quatre exemplaires

Pour Etat Environnement

Joseph OKOURANGOU

DIRECTEUR GENERAL



Pour INFINEXT ENVIRONNEMENT

Mme BABINDAMANA NGI NIEMER GANDJI

ADMINISTRATEUR DELEGUE



P.O
Caroline POZ
N. G...

ANNEXE 10 :
CONTRAT PETROLEUM-GESTI ENVIRONNEMENT

CONTRAT N° 013/GE/18

Entre :

La **SOCIETE PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA S.A**

Et,

Le **BUREAU D'ETUDES GESTI ENVIRONNEMENT**, la suivante :

(ci-après désigné) dont celle-ci est titulaire :

1. NATURE DU CONTRAT

Le présent contrat est établi pour la reformulation et la rédaction du rapport final relatif à l'étude d'impact environnemental et social de projets de forage et d'exploration de gas-puffs de permis NGOKI par la **SOCIETE PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA S.A**

2. DUREE DU CONTRAT

Le présent accord est passé pour une durée de 3 (trois) mois à compter de la date de signature du présent contrat.

3. OBLIGATIONS DE LA SOCIETE PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA

La **SOCIETE PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA S.A** s'engage à fournir aux experts du Bureau d'Etudes les informations nécessaires pour la rédaction du rapport.

4. OBLIGATIONS DE GESTI ENVIRONNEMENT

Le Bureau d'Etudes Gesti Environnement est tenu de fournir le rapport de l'étude d'impact environnemental et social dans les délais fixés par les dispositions du présent contrat.

5. REMUNERATION

A titre de rémunération exclusive des services assurés par le présent accord, la **SOCIETE PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION AFRICA S.A** paiera au Bureau d'Etudes Gesti Environnement la somme de **QUATRE MILLIONS (4 000 000) de FCFA** selon les modalités suivantes :

1^{ère} étape : A la commande :

• 35% soit un montant de Un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA

2^{ème} étape : A la remise du rapport

• 65% soit un montant de Deux millions six cent mille (2 600 000) FCFA

En foi de quoi, les parties ont signé le présent contrat.

Fait à Brazzaville le 30/01/2008

PETROLEUM EXPLORATION & PRODUCTION MERCASA

GESTION ENVIRONNEMENT




CYR NGDESSO
Directeur Général


M. M. M. M.
Directeur Général

ANNEXE 11 :

**AUTORISATION DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA
REALISATION DE L'ETUDE**

MINISTÈRE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

CABINET

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DE L'ÉVALUATION
DES PROJETS ET DES INVESTISSEMENTS

AUTORISATION P. 11 INTÉGRATION DE L'ÉTUDE
Pour la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social
relative au projet de forage des puits sur le terrain Ngou (basin
de la Cuvette), prévu être réalisé par la société Pilatus Energy
GmbH dans le Département de la Cuvette

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Sur la constitution:

Sur la loi n° 009 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement.

Sur le décret n° 98-149 du 22 août 1998 portant organisation et fonctionnement du fonds
pour la protection de l'environnement.

Sur le décret n° 2009-475 du 20 novembre 2009 relatif à l'application, le contenu et
les procédures de l'étude d'impact sur l'environnement, la loi n° 009 du 23 avril 1991.

Sur le décret n° 2011-04 du 12 février 2011 portant organisation du ministère du
développement durable, de l'économie, de l'énergie et de l'environnement.

Sur le décret n° 2010-17 du 2 février 2010 portant organisation et fonctionnement de la direction
générale de l'environnement.

Sur le décret n° 2012-186 du 29 septembre 2012 portant modalités des procédures
gouvernementales.

Sur la loi n° 036 (MME) du 6 septembre 1999 fixant les conditions d'application pour
la réalisation des études d'impact sur des opérations d'investissement en
République du Congo.

Sur l'arrêté n° 0456 (MME) du 18 novembre 1999 relatif à la mise en application de
certaines dispositions sur les installations classées de la loi n° 009 du 23 avril 1991 sur
la protection de l'environnement.

Sur l'arrêté n° 0150 (MME) du 14 juillet 2008 portant nomination des installations
classées de la loi n° 009 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement.

Vu les comptes rendus des réunions d'examen des termes de référence de l'étude d'impact environnemental et social relative au projet de forage des puits en la période Ngebi, prévu être réalisé par la société Piatra Energy Congo, dans le Département de la Côte d'Ivoire, tenues les 08 août et 16 octobre 2012 à Brazzaville.

AUTORISE

Article premier: La Société Piatra Energy Congo est autorisée à réaliser l'étude d'impact environnemental et social relative au projet de forage des puits en la période Ngebi, prévu être mis en œuvre dans le Département de la Côte d'Ivoire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur en République du Congo et aux Conventions internationales en matière de protection de l'environnement.

Article 2: La présente autorisation est strictement personnelle et inaliénable.

Elle est valable un (01) an à compter de la date de signature.

Article 3: La présente autorisation, qui prend effet à compter de la date de signature, est établie pour servir et valloir ce que de droit.

Fait à Brazzaville, le 03 NOV 2012

Le Ministre du Tourisme,
de l'Environnement



Josué Rodrigue NGOUNIMBA

AMPLIATIONS:

- MFE/CAB 1
- DGE 1
- DPPN/DGE 1
- DS/Ministère de la Côte d'Ivoire 1
- Ministère de la Côte d'Ivoire 1
- DGE/Côte d'Ivoire 1
- Piatra Energy Congo 1
- Infnest Environnement 1
- Archives 2/10

ANNEXE 12 :
AGREMENT GESTI-ENVIRONNEMENT

MINISTRE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

C A B I N E T

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ARRETE N° 2925 MTE/CAB-DGE

Portant renouvellement de l'agrément pour la réalisation des évaluations
environnementales par le bureau d'études « Gesti-Environnement ».

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

- Vu la constitution ;
Vu la loi n°003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement ;
Vu le décret n°99-148 du 23 août 1999 portant organisation et fonctionnement du fonds pour la protection de l'environnement ;
Vu le décret n°2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude ou de la notice d'impact environnemental et social ;
Vu le décret n°2010-77 du 2 février 2010 portant attributions et organisation de la direction générale de l'environnement ;
Vu le décret n°2012-1160 du 9 novembre 2012 relatif aux attributions du ministre du tourisme et de l'environnement ;
Vu le décret n°2013-185 du 10 mai 2013 portant organisation du Ministère du Tourisme et de l'Environnement ;
Vu le décret n°2013-186 du 10 mai 2013 portant attributions et organisation de l'inspection générale de l'environnement ;
Vu le décret n°2015-858 du 10 août 2015 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n°1450/MIME/DGE du 18 novembre 1999 relatif à la mise en application de certaines dispositions sur les installations classées de la loi n° 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement ;
Vu l'arrêté n°3198 /MTE/CAB du 14 juillet 2008 portant nomenclature des installations classées de la loi n°003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement ;
Vu l'arrêté n°4406/MTE/CAB du 1^{er} avril 2014 fixant les conditions pour la réalisation des évaluations environnementales ;
Vu la demande de renouvellement d'agrément n°001/GE/016 du 12 janvier 2016, formulée par le bureau d'études «Gesti-Environnement»

ARRETE :

Article premier : Le Bureau d'étude «Gesti-Environnement», domicilié à Brazzaville, sis 18 rue Delamart, quartier Moukondo, Tél : (00242)015962111/066101417, email : gestienvironnement@gmail.com est autorisé à réaliser les évaluations environnementales en République du Congo.

Article 2 : Le Bureau d'études «Gesti-Environnement » est tenu d'exercer ses activités, conformément aux lois et règlements en vigueur en République du Congo et aux conventions internationales en matière de protection de l'environnement.

Article 3 : Le présent agrément est délivré exclusivement pour la réalisation des évaluations environnementales.

Il est strictement personnel et incessible.

Article 4 : La durée du présent agrément est fixée à trois (3) ans renouvelable.

Article 5 : En cas d'inobservation des dispositions du présent arrêté, le Bureau d'études «Gesti-Environnement » est passible des sanctions et peines prévues par la loi sur la protection de l'environnement.

Article 6 : La Direction Générale de l'Environnement est chargée de veiller au respect des dispositions légales et réglementaires en matière d'environnement, par le bureau d'études « Gesti-Environnement».

Article 7 : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville le 1^{er} avril 2016



Josué Rodrigue NGOUONIMBA